



Bénéficiaire assurance vie

Par **ptitulutin_old**, le **29/01/2009** à **17:43**

bonjour,

j'ai une petite question sur les assurance vie

je m'explique, le père de mon beau-père lui a ouvert une assurance vie il y a plusieurs années 2002, avec mon beau père comme seul bénéficiaire. Suite à des problèmes familiaux il n'a plus eu de contact avec son père depuis.

Ce dernier est décédé il y a 3 ans. Mon beau père ne sait pas si l'assurance est toujours à son nom et s'il a toujours un droit dessus avec le papier d'ouverture du compte peut-il avoir accès à ce compte? son père a-t-il pu le modifier ou le supprimer entre temps et ses autres frères et sœurs peuvent-ils y avoir eu accès depuis le décès de son père?

Ce sont des questions un peu particulières car mon beau père n'a pas été prévenu du décès de son père et il est en froid avec le reste de sa famille qui ne l'a contacté que récemment pour une pension alimentaire pour sa mère.

C'est comme ça qu'il a appris le décès de son père.

je vous remercie